Image not found or type unknown

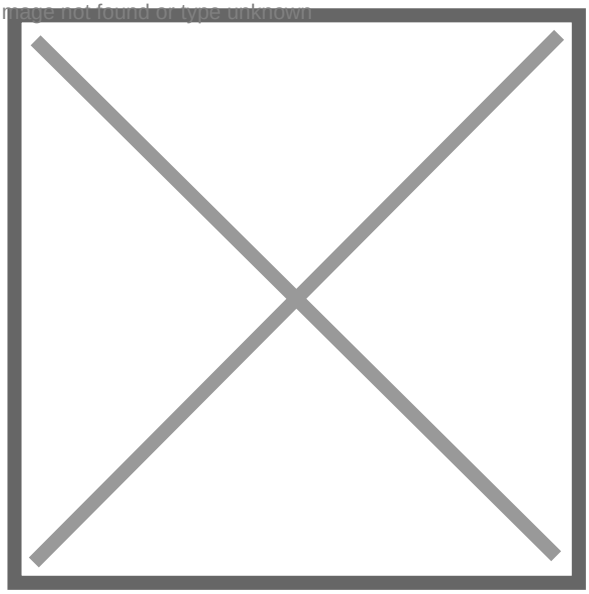

Fermeture abusive de Plan EPARGNE LOGEMENT

Par **kokob**, le **20/12/2015** à **23:59**

Bonjour,

Je voudrais savoir si ma banque a le droit de fermer tous mes comptes (livret A, PEL et comptes chèque) ?
En décembre 2014, j'ai fait une demande de fermeture de mon PEL et de mon compte-chèques. Cette demande a été refusée le jour où je me suis rendu à ma banque sous prétexte que je pourrais pas disposer de mon argent qui était sur le LEP.

Merci.

Par **morobar**, le **21/12/2015** à **09:36**

Bonjour,
Une banque dispose de ces droits en motivant la décision.
Mais je ne vois pas de quoi vous vous plaignez, puisque c'est vous qui avez initié cette situation selon vos propos.

Par **jos38**, le **21/12/2015** à **15:00**

bonjour kokob. vous parlez d'un LEP ou PEL? les 2 sont disponibles quand vous voulez. pour

le PEL, si vous l'avez ouvert depuis moins de 4 ans, les intérêts prévus au départ ne seront pas acquis mais la banque doit vous verser le capital placé

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés